



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026018
Marché estival**

Séance du 25 Février 2026

Le 25 Février 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M DELIGEARD Arnaud, M DESBOUIS Serge, M VIGNE Olivier, Mme CHAUVET Anne-Marie, M GILLES Xavier, M MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence.

Pouvoirs : Mme CHAPPAZ Aurélie donne pouvoir à M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAUVET Anne-Marie.

Secrétaire de séance : M VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 20 Février 2026

Date d'affichage de la convocation : 20 Février 2026

Suite à la réunion du Conseil Municipal du 28 Janvier 2026, un courrier a été envoyé à toutes les associations de la commune de Treteau afin de savoir lesquelles d'entre elles seraient intéressées par la reprise du marché estival.

Par la suite, au cours d'une réunion organisée par la Commission Associations et Sports le 18 Février 2026, seul le Comité des Fêtes s'est proposé pour reprendre l'organisation du marché estival, en bloquant deux dates : le premier vendredi de Juillet, le 03/07/2026 et le dernier d'Août, le 28/08/1986. Il ne peut prévoir d'autres dates car il organise déjà d'autres événements les autres week-ends, mais il voudrait organiser deux événements plus importants autour du marché estival.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de déléguer l'organisation du marché estival au Comité des Fêtes, et lui fournira les coordonnées des marchands ambulants qui ont pour habitude de participer.

M MONNET Jérôme et Mme LEBRE Amélia ne participent pas au vote étant donné qu'ils font parti du Comité des Fêtes, directement concerné par le sujet.

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0



**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

